Découvrir, Participer, Se dépasser, Partageravec tous les collégiens inscrits à l’AS

   

Comme dans tous les établissements scolaires du second degré, il existe au Collège une association sportive affiliée à l’Union Générale Sportive de l’Enseignement Libre ; cette AS est présidée par **Madame Piton**, chef d’établissement et **encadrée par les professeurs d’EPS** et propose la pratique d’activités physiques et sportives **à tous les élèves volontaires**.

Nos objectifs :

* Permettre au plus grand nombre l’accès à la pratique de certaines APS avec une perspective de progrès pour tous, de moments conviviaux dans le respect des autres et la tolérance
* Offrir un choix d’activités variées s’appuyant sur des formes de rencontres diverses répondants à des attentes différentes ;
* Favoriser l’initiative et la prise de responsabilité des élèves, les impliquer tout en respectant des règles communes ;
* Enrichir et développer la dimension émotionnelle suscitée par les rencontres (compétition, spectacle, temps de convivialité…)
* Une pratique sportive de qualité, un respect et une entraide du groupe d’AS (tous âges confondus), une bonne ambiance entre tous les participants et avec le professeur responsable.

Au programme cette année :

**Tennis de table** avec Monsieur Fané le **mercredi de 13h à 14H25** dans le gymnase

(avec des compétitions  « non obligatoires » de temps en temps le mercredi après midi dans d’autres établissements du 78).

 Vous avez la possibilité de prendre un pique nique et de le réchauffer si besoin sur le temps du midi au sein de l’établissement.

**Volley-ball** avec Monsieur Fané le **mercredi de 14h30 à 15H55** dans le gymnase ou sur la cour (avec des compétitions  « non obligatoires » de temps en temps le mercredi après midi dans d’autres établissements du 78).

**Arts du cirque**  avec Madame Chanel **le lundi ou le vendredi de 17h à 18H30** dans le gymnase (avec spectacle).Le nombre de places sera restreint à 25 par groupe pour un meilleur apprentissage (les débutants seront prioritaires). Vous pouvez prendre un goûter avant l’entraînement et le manger au sein de l’établissement.

**INFORMATIONS IMPORTANTES**:

* A 18h30 les soirs d’AS, ainsi que le mercredi après midi, le parking du collège sera ouvert pour récupérer votre enfant. **Veillez à être à l’heure s’il vous plait**.
* Les inscriptions seront possibles jusqu’au 15 septembre en remplissant le 2ème feuillet ci-joint avec un paiement de 50 euros en espèce ou en chèque (à l’ordre de l’AS sainte Thérèse).

**L’AS débutera la semaine du 23 Septembre en fonction du ou des jours choisis et se terminera le vendredi 14 JUIN.**

**FEUILLET A RENDRE A MADAME CHANEL (professeur d’EPS) + REGLEMENT DANS UNE ENVELOPPE**.

Tout dossier incomplet ou mal rempli sera sur liste d’attente.

Vous avez le droit d’inscrire votre enfant sur une, deux, trois activités différentes et le paiement à l’année restera toujours de 50 euros par enfant et (40 euros X2 pour deux enfants de la même fratrie)

Veuillez cochez la case si vous souhaitez une attestation pour votre Comité d’entreprise

* Tennis de table Mercredi 13h-14h25
* Volley-ball Mercredi 14h30-15h 55
* Arts du cirque Lundi 17h-18h30
* Arts du cirque OU Vendredi 17h- 18h30

Pouvez vous m’indiquer si les 2 créneaux cirque sont possibles en cas d’affluence O / N

**Choix 1** : lundi ou vendredi **Choix 2** : aucun ou lundi ou vendredi (entourez)

* 

**Autorisation parentale** à renseigner complètement

Je soussigné (e) mère, père ou tuteur ………………………………………………………………………………………

Demeurant (adresse)………………………………………………………………………………………………………………..

Mail et téléphone pour une communication entre nous

mail : …………………………………………………………………………………tel : ……………………………………………

Autorise l’élève (nom et prénom) : ………………………………………………………………………………………….

Né (e) le : ………………………… Classe : …………………………………Portable: ………………………

à participer aux activités dans le cadre de l’AS.

J’autorise les professeurs responsables en cas d’urgence, à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant, ainsi que toutes les dispositions que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des enfants.

J’autorise les responsables de l’AS à utiliser les nom, prénom de mon enfant ainsi que des photographies prises pendant les activités où il apparaîtrait, ceci sans contrepartie, au sein des pages du site internet du collège, journaux locaux, pages relatives à l’activité de l’association.

Mon enfant rentrera seul après l’AS

Date et signature :

Respectueusement

 Madame Piton, Madame Chanel, Monsieur Fane